

FEMMES ET PREVENTION DES INSECURITES DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU

Un manuel de conseils pratiques



Consultant:

Annick Ghislaine Zoungrana,
Spécialiste en Communication Pour le Développement

Mai 2013

FEMMES ET PREVENTION DES INSECURITES DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU

Un manuel de conseils pratiques

SOMMAIRE

AVANT- PROPOS	4
INTRODUCTION	7
I. POURQUOI UN MANUEL SUR LA SECURITE DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES DANS LES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU ?	9
1.1 A qui est destiné le manuel ?	10
1.2 Comment les mesures ont-elles été sélectionnées?.....	10
II. DE LA CONNAISSANCE A L’ACTION	11
2.1 Une meilleure compréhension du processus du crime pour mieux agir.....	11
2.2 Les motifs d’agression.....	12
2.3 Le choix des victimes.....	12
III. DES CONSEILS SUR LA SECURITE ET LA PREVENTION DES AGRESSIONS	13
3.1 Les agressions sexuelles : restez vigilantes.....	13
3.2 Les situations d’insécurité : gardez votre calme	15
3.3 Les Vols à domicile: durcir la cible	16
3.4 Les vols à l’arraché : soyez stratège	18
3.5 La défense : suivre son instinct.....	19
IV. DES CONSEILS SUR LA SECURITE ROUTIERE, LES NUISANCES SONORES ET L’INSALUBRITE	21
4.1 L’Insécurité routière : protégez vous en ayant un comportement civique.....	21
4.2 Le casque de sécurité pour protéger votre vie.....	23
4.3 La lutte contre l’insalubrité : ayez un comportement éco-citoyen.....	24
4.4 Les nuisances sonores : vous n’êtes pas obligée de les subir	27
V. DES NUMEROS UTILES.....	28
5.1 Mais si malgré tout, il vous arrivait malheur... ..	28
5.2 Et si vous êtes confrontée à des problèmes d’insalubrité et de tranquillité	29
CONCLUSION	30
BIBLIOGRAPHIE.....	31

AVANT- PROPOS

Ce manuel est un recueil d'approches, de conseils pratiques et de mesures pour la prévention de l'insécurité urbaine et la lutte contre la délinquance dans la ville de Ouagadougou. Il se réfère, par endroit, à l'expérience d'autres pays en Afrique et hors du continent. **Ce manuel a été initié en 2012 dans le cadre du Programme de Renforcement de la Sécurité urbaine à Ouagadougou.**

Elle est repris avec le PRGP afin de l'adapter au niveau des autres communes.

A cet effet le PRGP tient à remercier les partenaires qui ont contribué à la rédaction du manuel. Notamment :

Aussi, la relecture du manuel

Il présente des pratiques et des stratégies individuelles et collectives en matière de prévention du crime et de l'insécurité qui s'intègrent à des efforts plus vastes déployés à un niveau global en vue de contrôler le crime et réduire la victimisation des femmes et des jeunes filles de la ville de Ouagadougou.

Les questions de sécurité personnelle sont en effet importantes pour les femmes et les jeunes filles. Différentes études ont démontré que la violence fondée sur le sexe est la principale menace à la sécurité personnelle des femmes et des jeunes filles au Burkina Faso, du fait de résistances culturelles

séculaires et d'une position sociale et économique faisant de la femme un être vulnérable et inférieur à l'homme. L'insécurité a des conséquences particulières sur

La vulnérabilité « naturelle » des femmes, préjugé ou réalité ?

Les femmes semblent conserver une *peur innée* du dehors et de la nuit transmise aux jeunes filles à travers l'éducation.

Pourtant, aujourd'hui la mutation des rôles fait de la femme moderne une actrice des espaces urbains de jour comme de nuit au même titre que l'homme.

Au Burkina Faso comme dans beaucoup d'autres pays en Afrique, on constate une résistance à cette mutation sociétale. La plupart des personnes hommes ou femmes condamnent la présence de femmes flânant de nuit dans la rue ou dans des espaces habituellement réservés aux hommes.

« Les préséances pèsent de tout leur poids sur l'appropriation de l'espace collectif, elles freinent les ambitions féminines et, faute de figures locales remarquables, limitent la réussite sociale des jeunes filles. »

L'exemple de cette jeune fille en dit long sur cette situation : A 26 ans, Estelle, après des études de secrétariat bureautique, a voulu continuer ses études pour être assistante administrative bilingue et avoir ainsi une promotion dans la prestigieuse ONG qui l'employait. La seule raison qui l'empêchait de s'inscrire dans une école supérieure était le fait que les cours avaient lieu entre 18h et 21h, donc de nuit. La peur d'emprunter les rues la nuit pour rejoindre son domicile a limité ses ambitions professionnelles.

Si les hommes peuvent apprivoiser l'espace urbain, pourquoi pas les femmes ?

les femmes et limite leur capacité à profiter de leurs droits de circuler librement dans les espaces publics et d'être actives au sein de la société.

En conséquence, les mouvements des femmes sont souvent réduits, gênant leurs activités quotidiennes telles qu'aller pour travailler, utiliser les espaces publics ou sortir le soir. Le sentiment d'insécurité et la peur du crime, de la violence ou du harcèlement peuvent aller jusqu'à restreindre les choix professionnels ou scolaires des femmes et des jeunes filles. Leur liberté d'être financièrement indépendante est donc aussi diminuée, entraînant des répercussions sur leurs enfants et leurs familles. L'insalubrité et les désordres divers sont aussi présentés par les femmes et les jeunes filles comme des éléments d'insécurité tendant à réduire leur qualité de vie.

Le Programme Conjoint de renforcement de la Sécurité urbaine (PCRSU) reconnaît la sexospécificité de la sécurité des femmes et des jeunes filles et a choisi d'en faire une des priorités. Dans ce sens, plusieurs études ont contribué à identifier des facteurs et conditions qui compromettent la sécurité des femmes et des jeunes filles et qui contribuent à la prolifération des crimes fondés sur le sexe.

Pour partager la même vision et surtout la même compréhension à l'égard de la sécurité, il est important de clarifier quelques notions fondamentales.

- **Qu'est ce que la sécurité ?**
- **Qu'est-ce que le sentiment d'insécurité ? La peur du crime ?**
- **Qu'entendons-nous par prévenir l'insécurité ? Promouvoir la sécurité ?**

La **sécurité** est définie par le dictionnaire Hachette comme un concept qui fait référence d'une part à la tranquillité subjective de l'esprit de celui qui pense qu'aucun danger n'est à craindre et d'autre part à la situation objective dans laquelle aucun danger n'est à redouter. La sécurité comporte donc deux dimensions¹ : une dimension objective appréciée en fonction de paramètres comportementaux et environnementaux (incidence des vols dans les quartiers, taux de crime, etc.) et une dimension subjective appréciée en fonction du sentiment d'insécurité (peur du crime, peur de fréquenter certains endroits, peur de sortir la nuit, etc. ...). Ces deux dimensions s'influencent mutuellement et sont indissociables ; d'où l'importance de considérer la sécurité dans son ensemble ainsi que la dynamique qui existe entre ces deux composantes.

Le **sentiment d'insécurité** est une composante émotive, cognitive et comportementale qui résulte d'un acte violent ; à ce titre, le sentiment d'insécurité engendre des effets pervers tant sur le plan individuel que sur la qualité de vie de l'environnement.

¹ Centre Québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité WWW.crpspc.qc.ca

La « **peur du crime** » a fait l'objet d'explication sociale et psychologique. Les principales théories² explicatives sont fondées sur :

- la vulnérabilité : la peur est liée à la mesure individuelle (quelque fois subjective) du risque d'être victime d'un acte criminel ;
- la victimation, directe ou indirecte : la peur est en rapport direct avec le risque réel d'être victime d'un acte criminel ;
- le contrôle social : la peur est liée à l'incapacité d'exercer un contrôle formel ou informel sur son environnement.

La promotion de la sécurité³ est un processus que les individus, les communautés, les gouvernements et autres organisations, incluant les entreprises privées et les organisations non gouvernementales (ONG), appliquent au niveau local, national et international, pour développer et maintenir la sécurité. Ce processus est composé de tous les efforts consentis pour modifier les structures, l'environnement (physique, social, technologique, politique, économique et organisationnel) ainsi que les attitudes et les comportements ayant trait à la sécurité.

La prévention de l'insécurité est donc par analogie l'ensemble des mesures qui visent à empêcher le passage à l'acte délinquant en modifiant les circonstances dans lesquelles les délits pourraient être commis par le durcissement des cibles mais aussi en adoptant des attitudes et comportements favorables à sa propre sécurité.

Les mesures et conseils pratiques proposés dans ce manuel ont pour but d'accompagner les citadines dans leurs efforts de contrôle de leur propre sécurité par, d'une part, le renforcement de leurs capacités à agir sur les trois conditions du crime⁴ et, d'autre part, par l'adoption de comportements propices à faire de leurs quartiers des endroits où il fait bon vivre.

² Document de travail, la criminalité, insécurité et sentiment d'insécurité, Alain OUILMA, PCRSU, Janvier2011, page 11

³ Centre Québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité www.crpspc.qc.ca

⁴ Pour plusieurs auteurs, le passage à l'acte criminel est conditionné par la présence de trois éléments : une cible, une occasion et un désir.

INTRODUCTION

Ouagadougou n'a pas cette réputation de ville où hommes et femmes vivent avec la hantise d'être agressés à tous les coins de la rue. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que c'est une ville en pleine mutation du fait de l'urbanisation rapide et souvent spontanée qui entraîne de nouveaux risques d'insécurité, d'insalubrité et de désordres divers avec leurs conséquences sur la qualité de vie des populations. Le phénomène de l'insécurité est de nos jours devenu un sujet d'inquiétude. La criminalité de plus en plus grandissante chez les jeunes, les cambriolages au quotidien, les violences physiques et sexuelles contre les femmes et les jeunes filles, les agressions dans la rue, l'abus de drogues, les accidents de la circulation, l'insalubrité sont autant d'aspects de cette insécurité.

Depuis plusieurs années, le problème de la violence à l'encontre des femmes a gagné de l'importance dans le débat public. La violence faite aux femmes et aux filles sous toutes ses formes est l'un des éléments constitutifs de l'inégalité des rapports sociaux de sexe, construite à partir d'une certaine hiérarchisation, un certain rapport de pouvoir entre les genres féminin et masculin. Ce rapport de pouvoir est caractérisé par toutes sortes de discriminations et d'abus.

Au Burkina Faso, une étude sur le sujet faite en 2008 sur recommandation du Secrétaire général des Nations Unies a révélé l'existence de multiples formes de violences à l'égard des femmes, aussi variées et pernicieuses les unes que les autres. Pour résorber cette injustice à l'endroit de la femme par le truchement de la promotion des droits humains, le Burkina Faso, à l'instar de nombreux pays, a ratifié des textes régionaux et internationaux relatifs aux droits de la femme. Il s'agit, entre autres, du protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatifs aux droits de la Femme (CADHP) et de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*⁵, le 14 Octobre 1987, date à laquelle, le Burkina Faso, s'est engagé, notamment à travers l'article 15, à reconnaître : « à l'homme et à la femme les mêmes droits en ce qui concerne la législation relative aux droits des personnes à circuler librement et à choisir leur résidence et leur domicile »⁶.

Malgré l'existence de ces différents textes, l'accent a, jusque là, été mis sur la violence domestique, celle dans laquelle l'agresseur fait parti de l'environnement familial de la victime. La violence sexuelle contre les femmes et les jeunes filles, ainsi que l'augmentation ou l'aggravation des violences de genre dans les espaces publics ont reçu moins d'attention. Pourtant, la réalité de la ville de Ouagadougou exige une autre approche car, dans les faits concrets, la libre circulation des femmes et des jeunes filles est menacée par une mobilité réduite.

⁵ United Nations Treaty Collection. 2012. *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women*. En ligne. http://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-8&chapter=4&lang=en.

⁶ Nations unies. 1979. *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women*. En ligne. <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>.

Cette restriction est donc une entrave à la participation des femmes et des jeunes filles à la vie urbaine de Ouagadougou, elles ont des opportunités économiques réduites, et elles ne peuvent pas profiter pleinement de l'espace public. En outre, comme le souligne le rapport sur la vulnérabilité des femmes en milieu urbain (PCRSU, 2010), *cela se traduit dans des opportunités réduites en termes d'éducation, d'accès aux ressources économiques et sociales, et la société reste grandement discriminatoire envers elles*⁷.

Face à ces conclusions, quelles sont les solutions ? En plus de la faiblesse économique, des normes culturelles parfois défavorables aux femmes et aux jeunes filles, de leur faible taux d'alphabétisation, de l'absence de politique prenant en compte les perceptions des femmes en matière de sécurité, on constate au niveau des femmes et des filles une faible connaissance en prévention de la violence urbaine.

Il est à présent évident que pour réduire l'insécurité au sein de la commune de Ouagadougou, les besoins des femmes et filles, ainsi que leurs points de vue, doivent faire partie des stratégies, des efforts et du discours politique.

Ce document, tout en se basant sur des pratiques en matière de prévention de l'insécurité urbaine d'autres pays du monde, s'inspire surtout de l'expérience de femmes et d'hommes dans leur combat quotidien contre la criminalité et l'insécurité dans la ville de Ouagadougou.

Aussi, nous remercions toutes ces personnes qui, par leurs idées, ont permis d'enrichir la recherche en matière de sécurité urbaine dans la ville de Ouagadougou.

Ce manuel, fruit d'un travail collectif et issu du Programme Conjoint de la Sécurité Urbaine, vient répondre à vos préoccupations en vous informant et, surtout, en vous outillant.

⁷ PCRSU 2010. *Étude de la vulnérabilité des femmes en milieu urbain : cas de la ville de Ouagadougou*, p24

I. POURQUOI UN MANUEL SUR LA SECURITE DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES DANS LES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU ?

Les femmes et les jeunes filles peuvent être catégorisées en plusieurs groupes selon leur rapport à l'espace urbain et plus spécifiquement selon leurs motifs de déplacement. Les femmes actives (fonctionnaires, commerçantes, etc.), mariées ou mères célibataires, empruntent souvent les rues après 18h00 pour rejoindre leurs domiciles. Par ailleurs, à cause de leur situation de mères, elles sont souvent sollicitées de nuit pour accompagner soit un malade à l'hôpital, soit une femme à la maternité. Ces femmes sont très peu consommatrices de loisirs nocturnes, sauf quand elles sont accompagnées par un homme, et revendiquent surtout le fait de pouvoir circuler librement dans la rue sans crainte d'être agressées quand elles se rendent à l'église ou pour une urgence. Les jeunes célibataires actives (élèves, étudiantes, employées, etc.) revendiquent leur droit à la fête et à la consommation des loisirs urbains tels les activités sportives le soir.

Toutes adoptent des stratégies leur permettant de faire face à l'insécurité et au sentiment d'insécurité, suscités par l'espace urbain. Il y a tout un travail d'anticipation et de préparation en amont de la sortie: les itinéraires empruntés la nuit font l'objet d'une réflexion préalable, la tenue qu'elles porteront (ni jupe courte, ni tenues trop près du corps..), se faire accompagner par un homme, sortir en groupe, etc.

Malgré leur peur, les femmes revendiquent le droit de sortir, en assumant le risque que cela représente.

L'insalubrité, les désordres et incivilités sont aussi présentés par les femmes comme des sources majeures d'insécurité car facteurs de stress, de problèmes de santé et d'exacerbation du sentiment d'insécurité.

C'est vrai que les services de sécurité seront toujours là pour lutter contre la criminalité, contre les désordres et l'insalubrité, mais ils ont besoin de votre participation active.

Ensemble, nous pouvons faire de Ouagadougou une ville où il fait bon vivre et où chaque femme, chaque jeune fille pourra circuler librement et user de l'espace public en toute sécurité et en toute tranquillité.

Sauriez-vous quoi faire...

- si quelqu'un vous suivait?
- si votre voiture ou votre moto tombait en panne sur une route déserte et tard dans la nuit?
- si vous êtes obligée de sortir en pleine nuit pour une urgence ?
- si, en arrivant chez vous, vous trouviez une porte ou une fenêtre ouverte?
- si vous étiez victime d'une agression sexuelle?

Ces questions ne représentent que quelques-unes des préoccupations des femmes et des jeunes filles de la ville de Ouagadougou. Bien que les introductions par effraction, les agressions physiques et autres crimes du genre ne visent pas un sexe en particulier, plusieurs études et recherches ont confirmé que les femmes sont particulièrement vulnérables à certains types de crimes, dont les agressions sexuelles.

Vous trouverez dans ce manuel des suggestions et des conseils simples et pratiques pour prévenir les situations d'urgence et alléger les moments d'inconfort ainsi que pour se sentir en sécurité dans la circulation routière et ressentir un bien-être dans son espace de vie. Vous y découvrirez aussi des structures de la ville de Ouagadougou auxquelles vous pouvez faire appel pour obtenir plus d'informations.

1.1 A QUI EST DESTINÉ LE MANUEL ?

Cet ouvrage s'adresse aux femmes et aux jeunes filles qui peuvent s'en inspirer pour se protéger et se défendre et assurer leur sécurité. Il s'adresse aussi aux responsables ou membres d'associations féminines, aux praticiens de la sécurité urbaine, etc. ; bref, à tous ceux qui peuvent contribuer à l'amélioration de la sécurité des femmes et des jeunes filles dans l'espace urbain, par des actions de sensibilisation et des conseils individuels.

1.2 COMMENT LES MESURES ONT-ELLES ÉTÉ SÉLECTIONNÉES?

Les mesures et conseils proposés dans ce manuel ont été sélectionnés à partir d'un large éventail de mesures ayant fourni la preuve de leur efficacité. La revue de la littérature existante sur le sujet de la prévention de l'insécurité dans différents pays du monde, les recherches en ligne ainsi que des investigations réalisées auprès des femmes et des jeunes filles dans les différents arrondissements de la ville de Ouagadougou, ont permis d'avoir une base de données riche à partir de laquelle ces propositions ont été faites. La sélection a tenu compte des critères d'efficacité, d'efficacité et d'accessibilité, en tenant compte du contexte particulier de la ville de Ouagadougou et des citoyens qui y vivent.

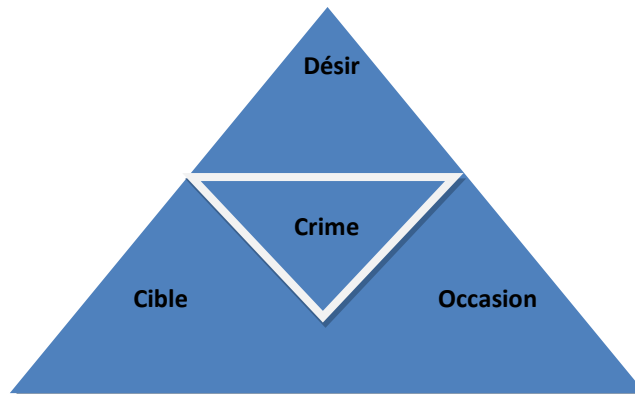
II. DE LA CONNAISSANCE A L'ACTION

2.1 UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DU PROCESSUS DU CRIME POUR MIEUX AGIR

*Le triangle du crime*⁸

Il est important d'avoir une compréhension de la façon dont le crime se passe. Par la compréhension du processus, il est possible de réduire considérablement les chances de devenir une victime car la criminalité est un processus et suit souvent un modèle. Trois éléments doivent être présents pour que le crime puisse aboutir: le désir, la cible et l'occasion.

FIGURE 1: LE TRIANGLE DU CRIME



Le désir ramène à la motivation du criminel. Pourquoi a-t-il commis le crime ? Quel est l'objectif ?

Une cible est toute personne qui semble être une proie facile, c'est-à-dire susceptible de ne pas opposer de résistance. Es-ce que par votre langage corporel vous montrez une certaine confiance en vous ou au contraire votre vulnérabilité ? La cible peut aussi être un objet.

Une occasion ou opportunité qui se reflète généralement à travers l'environnement. Êtes-vous dans un mauvais quartier de la ville ? Es -ce que vous vous promenez souvent dans une zone non éclairée ou isolée ?

Cette description nous amène à nous poser des questions :

⁸ The crime triangle, Women' Self Defence Institute



- ▶ Pourquoi certains individus en viennent-ils à créer ces situations conflictuelles ? Quelles sont leurs motivations ?
- ▶ Et pourquoi nous choisissent-ils, nous, en particulier ?

2.2 LES MOTIFS D'AGRESSION

Plusieurs motifs d'agression des femmes et des jeunes filles ont été identifiés dans la ville de Ouagdougou. Les principaux sont :

1. *Le vol* : on désire toujours ce que l'on ne possède pas. Ce principe fondamental, additionné à un manque d'éducation et à l'évolution dans un milieu pauvre, voire violent, engendre l'apparition de criminels surtout chez les jeunes. Le phénomène est aggravé par l'exode rural, le chômage et l'inactivité de jeunes déscolarisés.
2. *Le viol et les agressions sexuelles* : les pulsions sexuelles masculines peuvent être à l'origine de la violence. L'usage de drogue, d'alcool et autres stupéfiants par les jeunes aggravent le phénomène. Notons aussi l'effet de groupe et le sentiment de domination engendré par ce dernier qui poussent à des comportements agressifs envers les jeunes filles allant des injures graves aux viols collectifs.
3. *La violence : la violence pour la violence...* Ce comportement est surtout adopté par des groupes connus sous le nom de « gangs », stimulés également par l'effet de groupe et le sentiment de domination engendré par ce dernier. Cette forme de violence existe quelque fois aussi chez des individus évoluant seuls.

2.3 LE CHOIX DES VICTIMES

Le plus souvent, la violence se matérialise à l'encontre des cibles étant perçues comme plus faibles et relativement incapables de se défendre. Les femmes, à cause déjà des préjugés culturels, sont des cibles idéales. Aussi, il y a des facteurs aggravants tels le manque d'assurance (détournement rapide du regard, serrer son sac près de soi, paniquer, trembler, bafouiller, etc.).

III. DES CONSEILS SUR LA SECURITE ET LA PREVENTION DES AGRESSIONS

3.1 LES AGRESSIONS SEXUELLES : RESTEZ VIGILANTES

Les agressions sexuelles peuvent se produire n'importe où et à n'importe quel moment. Toute femme ou jeune fille peut en être victime.

L'agresseur peut être n'importe qui : un étranger, un voisin, un conjoint, un partenaire, un collègue, un camarade de classe, un parent ou un ami.

Mais précisément en ce qui concerne les agressions sexuelles, la plupart des victimes connaissent leurs agresseurs.

La majorité des agressions sexuelles se produisent dans un milieu que la victime connaît : au bureau, à l'école, dans un espace vide proche du lieu d'habitation, etc.

Tous les contacts sexuels non désirés, des attouchements à la pénétration, sont des agressions sexuelles. Et toutes les agressions sexuelles sont des crimes. Les Services de police de la ville de Ouagadougou et leurs partenaires sont là pour vous aider.

Vous pouvez prendre des moyens pour réduire de beaucoup vos risques d'être victime d'agression sexuelle. Les conseils qui suivent sont un bon début.

Femmes, restez alertes !

- Soyez consciente de votre environnement et des gens autour de vous ;
- Ayez une démarche assurée ;
- Méfiez-vous des endroits isolés et mal éclairés comme les bosquets, les maisons abandonnées, les cimetières, les cours d'écoles dans la nuit, le long des murs de lieux de culte, les terrains nus, etc. ;
- Faites du bruit et attirez l'attention si vous sentez que votre sûreté personnelle est menacée ;
- Lorsque vous êtes menacée ou inquiétée par quelqu'un de votre entourage, n'hésitez pas à porter plainte.

Prenez garde, les filles !

- Prévoyez d'avance l'itinéraire de vos sorties et envisagez de vous déplacer, dans les cas échéants, avec des amis ;
- Habillez-vous de façon décente, non provocante (pas de jupe trop courte, de pantalon trop moulé, etc.) ;
- Evitez les secteurs isolés ou mal éclairés ;
- Ne laissez pas la drogue ou l'alcool compromettre votre jugement ;
- Que vous soyez dans une boîte de nuit ou chez quelqu'un, demandez à des amis de confiance de veiller sur vous, limitez votre consommation d'alcool, n'acceptez pas d'aliments ou de boissons offerts par des étrangers et ne laissez jamais votre verre ou votre assiette sans surveillance. - les phénomènes, comme l'utilisation du Rhohypnol⁹ ou d'autres drogues pour faciliter le viol, sont inquiétants ;
- Ne suivez jamais un inconnu ;
- Tâchez de mémoriser des détails comme le visage et l'habillement d'un agresseur ;
- Signalez sans tarder tout incident ou individu suspect à la police.

⁹ Aussi appelé "drogue du viol", c est un sédatif populaire qui est la cause des périodes d'amnésie totale qu'il provoque lorsqu'on le consomme avec de l'alcool.

3.2 LES SITUATIONS D'INSÉCURITÉ : GARDEZ VOTRE CALME

Les femmes et les jeunes filles se retrouvent quelque fois à des endroits qui présentent une insécurité réelle. Une rue sans éclairage, une panne d'auto ou de moto dans un espace peu fréquenté,

Que faire ...

Si vous vous sentez suivie

- Si vous croyez qu'on vous suit, changez de cap et tentez de repérer une boutique ouverte ou une maison éclairée, ou arrêtez un taxi ;
- Téléphonnez à la police dès que vous le pourrez.

Si vous êtes en face d'une personne qui semble être agressive

- Faites confiance à vos instincts ;
- Si vous sentez que les gestes sont menaçants ou que l'endroit où vous êtes est dangereux, éloignez-vous immédiatement ;
- Si vous vous sentez mal à l'aise, partez!

Si vous êtes en panne à un endroit isolé

- Si votre voiture tombe en panne à un endroit isolé, appelez votre garagiste ou autre aide, levez le capot et attendez son arrivée ;
- Si un étranger vous offre son aide, soyez prudente ;
- Si vous êtes mal à l'aise, retournez dans la voiture et baissez la fenêtre de quelques centimètres. Vous pourrez ainsi demander à la personne d'aller chercher de l'aide ;
- Si vous êtes à moto, dirigez-vous rapidement vers un endroit plus animé et éclairé avant de chercher à vous dépanner.

3.3 LES VOLS À DOMICILE: DURCIR LA CIBLE

A Ouagadougou, les vols sont les agressions les plus fréquentes. Ils existent sous plusieurs formes dont les plus courantes sont : les cambriolages ou vols par effraction, les vols par introduction, les vols de moto dans la place publique et les vols de sacs à main, à l'arraché.

Les vols sont commis à toute heure de la journée et de la nuit et les femmes vivant seules sont les plus exposées car certains délinquants "repèrent" les femmes seules. Les délinquants recherchent des objets faciles à écouler (téléphones portables, ordinateurs portables, bouteilles de gaz, vélos, motos, bijoux, ...) mais surtout de l'argent. Rien, ni personne n'empêchera des cambrioleurs décidés et bien outillés de s'emparer du bien d'autrui.

Mais il est possible de décourager les malfaiteurs occasionnels ou pressés en prenant des précautions visant à durcir la cible. Les conseils qui suivent ont donné de bons résultats.

A l'intérieur

- Renforcez vos portes par une plaque métallique et les fenêtres par une grille ;
- Verrouillez toujours les portes en sortant, même pendant la journée ;
- Dans la nuit, vous pouvez accrocher des objets (casseroles, gobelets métalliques, etc.), à la porte. Lorsque quelqu'un essaiera de s'introduire, les objets, en tombant, feront du bruit ;
- Pensez à laisser une radio ou une télévision allumée pour simuler une présence ;
- N'ouvrez pas à n'importe qui si vous êtes une femme seule ;
- Si vous perdez vos clés, changez les serrures ;
- N'hésitez pas à faire des doubles des clés pour vos proches plutôt que de les cacher à l'extérieur de la maison.

Un remède efficace contre les vols à domicile

La solidarité

Faite connaissance avec vos voisins et cultivez l'entente. L'aide entre voisins contribue à améliorer le niveau de sécurité. S'entraider entre voisins, vérifier si tout va bien chez les uns et les autres en cas de bruits ou de situations suspects sont des gestes quotidiens simples qui permettent de réduire le risque de cambriolage.

La sécurité dans un quartier est aussi fonction de la qualité des contacts entre les habitants. Montrez-vous responsables et intéressés au bien-être de vos voisins. Vivre en société implique d'être utile aux autres. Abordez le thème de la sécurité avec vos voisins : réfléchissez ensemble sur la manière dont vous pouvez vous entraider. Informez-vous mutuellement en cas d'absence prolongée (voyages, vacances, hospitalisations, etc.).

A l'extérieur

- Gardez les portes d'entrée avant et arrière de votre logement éclairées ;
- Gardez en tout temps vos portes de garage et de magasin fermées et verrouillées ;
- Taillez vos arbustes de façon à dégager les portes et fenêtres, afin que les voleurs en action soient plus visibles par des témoins ;
- Rangez hors de la vue des passants tout objet facilitant l'entrée des cambrioleurs (échelle, outils de construction ou de jardinage, etc.) ;
- Posséder un chien bien dressé contribue à décourager les éventuels voleurs. Avoir des oies à la maison est aussi une stratégie contre les voleurs, qui à fait ses preuves. Ces oiseaux seraient très bruyants lorsqu'ils entendent des bruits inhabituels dans la nuit.

3.4 LES VOLS À L'ARRACHÉ : SOYEZ STRATÈGE

Chaque femme possède, pour des questions pratiques ou d'esthétique, un sac à main. Ce petit « fourre-tout » est utilisé par la gent féminine pour transporter l'essentiel : les papiers, l'argent, le téléphone, les clés... ce qui en fait, malheureusement, une cible prioritaire des vols à l'arraché. Sans même insister sur l'inégalité de la force physique existante entre hommes et femmes, c'est la nature même du sac à main qui explique sa convoitise. En effet, si le contenu est de valeur, le contenant l'est bien souvent tout autant. Considérant leur sac à main comme une partie d'elles-mêmes, les femmes manquent bien souvent de vigilance quant à sa protection. Combien de fois vous êtes vous aperçue que votre sac à main était ouvert alors que vous étiez dans la rue, ou que l'une des lanières pendait de votre bras ? Bref, vous l'aurez compris, nous allons aujourd'hui nous intéresser aux moyens à votre disposition, mesdames, pour défendre votre bien le plus précieux !

Comment protéger son sac à main lorsque l'on est à pied ? sur une moto ? dans une voiture ? Certains réflexes que nous vous proposons peuvent limiter et prévenir le risque de vol à l'arraché.

A pied

- Gardez toujours votre sac à main bien coincé sous votre bras, le long de votre corps ;
- Si vous sentez un regard persistant posé sur vous, que quelqu'un vous suit, ou qu'on s'approche de vous à une vitesse inadaptée, dirigez-vous le plus rapidement possible vers une zone peuplée ;
- En cas d'attaque, défendez -vous. Personne ne s'attend à ce que vous puissiez maîtriser vos émotions et réagir de manière rationnelle face à ce type d'attaque. Prouvez à votre agresseur qu'il a tort ! Visez le bas de son corps, et déstabilisez-le !

A moto

- Positionnez votre sac à main du côté droit sur vos jambes ;
- Si quelqu'un vous suit en vous coinçant d'un peu trop près, ou qu'on s'approche de vous à une vitesse inadaptée, dirigez-vous le plus rapidement possible vers une zone peuplée ;
- En cas d'attaque, ne mettez pas en danger votre vie en essayant de vous défendre.

En voiture

- Prenez l'habitude de ne pas poser votre sac sur le siège avant côté passager ;
- Gardez votre sac à portée de main derrière le siège avant côté passager ;
- Ne baissez jamais vos fenêtres de voiture entièrement.

3.5 LA DÉFENSE : SUIVRE SON INSTINCT

N'importe qui serait effrayé à la pensée d'être victime d'une voie de fait, qu'il s'agisse du vol à l'arraché de votre sac à main, de menaces, d'une agression sexuelle, etc. La meilleure façon de vous prémunir est de planifier votre réaction éventuelle, Choisiriez-vous de vous enfuir et de crier, ou de vous défendre? Certains assaillants renoncent à leurs plans au moindre signe de résistance de la part de leur victime. D'autres s'en offusquent et deviennent plus violents. Parfois, l'assaillant ne s'intéresse qu'à votre sac à main ou à vos biens de valeur, parfois il en veut à votre vie.

Il y a donc des moments où l'affrontement est inévitable.

Voici un ensemble de techniques et de coups qui vous seront utiles pour immobiliser et/ou vaincre votre adversaire lorsque la confrontation physique est inévitable.

Conseils

■ Défendez-vous lorsque quelqu'un vous agresse physiquement. Les actions de défense légitime les plus efficaces sont :

- crier ;
- se dégager d'une étreinte forcée ;
- donner des coups de poing et de pied ;
- etc.

■ Évitez d'avoir peur, de bafouiller, de regarder vos pieds ou de trembler.

Des arguments bien construits et logiques, démontrant votre capacité de réflexion sous pression s'avèrent souvent payants : « non ! Je ne te donnerai pas d'argent, et se battre en plein milieu d'un bus, devant autant de monde, tu penses vraiment que c'est malin ? Tu penses qu'on va te laisser partir comme cela, l'air de rien ? »

■ Donnez des coups au visage

La tête est la partie la plus sensible du corps humain. Non pas que la douleur soit plus intense qu'ailleurs, mais en contrôlant cette dernière, vous contrôlez le corps de votre adversaire, ce qui vous permettra de rapidement le mettre hors d'état de nuire.

- **Les coups de poing en position marteau** : oubliez les techniques de boxe traditionnelles, on parle ici de survie. Si votre agresseur semble plus fort que vous, voici la parfaite parade. Serrez votre poing et frappez-le avec le dessous de ce dernier. L'impact puissant doit viser des zones comme les cervicales, le cou ou le profil du visage. Dégâts assurés.

- **Les coups de coude** : les coups de coude sont très efficaces car rarement attendus par votre agresseur. De plus, ils peuvent être utilisés comme une «feinte». Votre agresseur pense en effet que vous venez de manquer votre coup de poing au moment où votre bras se plie et que la surface dure de votre coude (en fait, celle du bras, ne frappez pas avec l'arrondi) s'écrase en plein sur son visage. Visez les tempes, le haut du nez ou le menton pour plus d'efficacité lors de l'impact.
- Utilisez vos mains comme parade, pour vous protéger. En cas d'agression, vos mains doivent toujours se situer en position défensive, c'est-à-dire face à votre visage. Cela vous permettra d'éviter les tentatives de coups de poing, en coupant leurs trajectoires avec vos avant-bras et de trouver des ouvertures dans la défense de votre adversaire.
- Donnez des coups de pieds. Vos pieds (ou jambes) sont sans doute les meilleurs outils pour faire perdre l'équilibre à votre agresseur et ensuite prendre la fuite ou l'immobiliser. Voici quelques techniques simples qui pourront vous permettre d'y parvenir :
 - **Le coup de pied dans les parties génitales** : Ne demandant pas une force surhumaine, le coup de pied dans les parties génitales permet de prendre rapidement l'ascendant sur votre adversaire à condition de l'effectuer par surprise pour ne pas être bloqué. N'hésitez pas à y mettre toute votre force, cela vous laissera plus de temps pour quitter les lieux de l'altercation.
 - **Le coup de genou** : Le coup de genou doit s'effectuer principalement en direction de la poitrine de votre agresseur, permettant d'handicaper sa respiration et de prendre un avantage décisif sur l'issue du combat.

IV. DES CONSEILS SUR LA SECURITE ROUTIERE, LES NUISANCES SONORES ET L'INSALUBRITE

4.1 L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE : PROTÉGEZ VOUS EN AYANT UN COMPORTEMENT CIVIQUE

La sécurité routière dans l'espace public de la commune de Ouagadougou n'est pas un enjeu qui concerne seulement les femmes, mais tous les citoyens : « Une personne meurt presque tous les 4 jours à Ouagadougou de suite d'un accident de la circulation »¹⁰. La manifestation de l'insécurité des femmes avant de rentrer en circulation routière se révèle majoritairement dans les stratégies d'évitements qu'elles emploient pour gérer leurs craintes. Ces stratégies d'évitement consistent à changer son horaire, son itinéraire, à esquiver des rues afin d'éviter les endroits où la circulation est trop dense.

D'autre part, une fois dans la circulation, le sentiment de peur de l'insécurité routière est exacerbé par la peur d'être dans un accident ou d'être la cause d'un accident. Il ne faut pas écarter le fait que la peur que les femmes éprouvent influence leurs façons de conduire, et souvent peut être la cause même d'accidents suite à de mauvaises réactions sur la route¹¹.

La portée de la sécurité routière sur la mobilité des femmes étant grande, des solutions doivent être sérieusement recherchées. Les modifications dans les comportements des femmes pour gérer leurs peurs de la circulation routière les privent d'opportunités économiques, d'éducation, et ne leur permettent pas de profiter de l'espace urbain.

Les mesures suivantes peuvent certainement aider les femmes et les jeunes filles à renforcer leur sécurité dans la circulation routière et à ne plus ressentir un sentiment de peur et d'insécurité.

¹⁰ PCRSU, 2010. Femmes et prévention des insécurités à Ouagadougou , p. 45

¹¹Id.

Les mesures pour les cyclistes et les motocyclistes

- Portez systématiquement un casque de protection quand vous circulez à motocyclette ou à bicyclette. Les casques de sécurité réduisent considérablement les risques de blessures graves et mortelles. En effet, un accident mortel est généralement lié à une blessure à la tête ;
- Proscrire l'utilisation du téléphone portable pendant la conduite. L'utilisation de téléphones mobiles à la main tout en conduisant augmente le risque d'accident ;
- Renforcez vos connaissances et respectez le code de la route ;
- Respectez les pistes cyclables ;
- Évitez la fatigue et la somnolence : de nombreux accidents ont lieu lorsque le conducteur se trouve en situation de fatigue ou de somnolence ;
- Bien entretenir sa moto (variation des freins, de l'éclairage, etc.) ;
- Conservez les rétroviseurs de vos motocyclettes.

Les mesures pour les automobilistes

- Utiliser régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants. Les ceintures de sécurité réduisent considérablement les risques de blessures graves et mortelles ;
- Proscrire l'utilisation du téléphone portable pendant la conduite. L'utilisation de téléphones mobiles à la main tout en conduisant augmente le risque d'accident ;
- Respecter le code de la route ;
- Éviter la fatigue et la somnolence : de nombreux accidents ont lieu lorsque le conducteur se trouve en situation de fatigue ou de somnolence ;
- Bien entretenir son véhicule (vérification des freins, de l'huile, de la pression et de l'usure des pneus, de l'éclairage, des pare brises, des rétroviseurs, etc.) ;

Respecter le Code de la route consiste notamment à :

- porter sa ceinture de sécurité en voiture et le casque à moto ;
- respecter les distances minimales de sécurité ;
- respecter les limitations de vitesse ;
- respecter les stops et feux rouges ;
- ne pas conduire en ayant consommé de l'alcool ou autres stupéfiants.

4.2 LE CASQUE DE SÉCURITÉ POUR PROTÉGER VOTRE VIE

Vous doutez de l'importance du casque ?

Le risque de blessures graves ou de mort est multiplié par cinq quand le casque n'est pas porté !

La tête est extrêmement fragile. Le casque permet de la protéger en cas de chute.

- le casque est fortement conseillé ;
- au Burkina Faso, le casque est obligatoire lors de l'usage de deux roues motorisées.

Quand vous choisissez un casque :

- il doit être **adapté** à la tête de l'utilisateur (ni trop petit, ni trop large), si possible assez serré et il doit être attaché (jugulaire serrée) à tout moment ;
- il doit être **homologué** (c'est-à-dire correspondre à une norme de sécurité) ;
- il doit être choisi neuf et non d'occasion car, dans ce cas, vous ne savez pas s'il a reçu des coups.

Ne prêtez pas votre casque. Un casque doit être personnel et adapté à chacun.

Le passager d'un deux roue doit aussi porter un casque !

Changez de casque après une chute ou un accident ! Sa structure intérieure risque d'être détériorée sans que cela soit visible à l'œil nu. Pour cette raison, n'achetez jamais un casque d'occasion. En effet, des microfissures, non apparentes, peuvent détériorer la structure intérieure du casque et pourraient vous blesser en cas de chute.

4.3 LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ : AYEZ UN COMPORTEMENT ÉCO-CITOYEN

L'insalubrité est le résultat de plusieurs facteurs : évacuation des eaux usées, des excréta, prolifération de déchets plastiques, gestion des déchets ménagers, etc., créant de sérieux problème d'hygiène, de santé et d'insécurité pour les femmes, et pour tous les citoyens de la commune de Ouagadougou.

Les causes des problèmes liés à l'insalubrité sont multiples, et les principales sont :

- ➔ manque d'infrastructures adéquates pour évacuer correctement les eaux usées, les déchets, etc. ;
- ➔ manque d'efficacité au niveau de la gestion des ordures ménagères et des eaux usées;
- ➔ une urbanisation non contrôlée et en expansion, cause d'une plus grande occupation anarchique de l'espace public;
- ➔ utilisation non adéquate des infrastructures existantes par la population;
- ➔ difficultés économiques des ménages, ce qui ne leur permet pas d'avoir accès à des services de gestion d'ordures ou d'eaux usées privés.

Si les pouvoirs publics ont en charge la gestion des déchets, la réussite de cette entreprise repose essentiellement sur l'adhésion et l'adoption par les ménages, de pratiques domestiques quotidiennes.

L'enjeu pour les institutions concernées est alors que le plus grand nombre participe au dispositif mis en place.

Les femmes en tant qu'actrices de la gestion des déchets ménagers¹² peuvent, en suivant les conseils suivants, contribuer à améliorer leur cadre de vie et par conséquent leur bien-être.

Conseils

Les comportements de gestion des déchets à la maison

- Avant de jeter quelque chose qui vous encombre (boîtes de yaourt, bidons d'huile, chaises plastiques, boîtes métalliques, bouteilles, chaussures et vêtements usagers, etc.) posez-vous la question de sa réutilisation, de sa vente, de son don à une association ou de sa réparation.
- Utiliser des poubelles (bidon en plastique de 20 l découpé par le haut, barrique en métal de 200 l découpé par le haut, seaux, sacs en plastique, etc.) pour collecter les ordures ménagères ;

¹² Les déchets ménagers représentent l'ensemble des déchets produits par l'activité domestique des ménages. Ils comprennent: les ordures ménagères et les déchets encombrants des ménages.

- Faire le tri des ordures en utilisant des contenants différents pour les ordures organiques et les ordures non organiques ;
- Composter à domicile les déchets de cuisine et les feuilles d'arbres ;
- Faire collecter vos ordures par les services de collecte d'ordures ;
- Il est possible, pour les quartiers qui en possèdent, de jeter les ordures dans les bacs à ordures ;
- Assurez-vous que les ordures sont jetées à l'intérieur du bac et non à côté ;
- Habituez les enfants à avoir des comportements éco-citoyens (utilisation des poubelles, utilisation de gourde pour aller à l'école et d'une boîte à goûter à la place des sachets jetables, etc.).

Les comportements de propreté dans votre rue

- Ne jamais déverser les ordures dans la rue ;
- Balayer régulièrement devant votre porte ;
- Ramasser ou brûler les ordures collectées ;
- Participer aux réunions de quartier et aborder le thème de l'insalubrité pour améliorer le système de gestion des ordures dans votre quartier.

Les comportements d'achats

- Utilisez le plus possible des sacs réutilisables, des paniers, des cartons, etc. pour vos achats ;
- Évitez l'utilisation des sacs plastiques jetables ;
- Transportez votre eau de boisson dans une bouteille pour éviter d'utiliser l'eau dans les emballages plastiques.

Participons à un projet collectif

Des initiatives peuvent être développées dans votre quartier pour le rendre plus sain et plus agréable.

Plusieurs quartiers de la ville de Ouagadougou (Pissy, Dagnoin, Goughin, etc.) ont pu expérimenter avec succès les méthodes suivantes :

- **organisation de journées de salubrité ;**
- **collecte et utilisation des déchets organiques (épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, feuilles d'arbres, etc.) pour la fabrication de composte, vendu ensuite aux jardiniers ;**
- **nettoyage des caniveaux ;**
- **sensibilisation des ménages sur la notion d'espace public et le respect de cet espace.**

Vous pouvez aussi à travers vos associations ou en soumettant ces idées aux conseillers des quartiers lancer et participer à ce genre d'initiative.

Faire du compost à domicile c'est facile !

Pour avoir un compost prêt à l'emploi, il faut 3 à 6 mois

Préparation...

1. Fabriquer votre composteur : vous pouvez utiliser des planches ou un trou directement au sol ; il faudra alors le couvrir avec un plastique avec des trous pour la circulation de l'air.
2. Après avoir placé le composteur, couvrez le fond d'un rang de petites branches. Ceci permettra à l'air de circuler et améliorera le drainage.
3. Mettez en alternance des résidus humides (p. ex., résidus de cuisine) et des résidus secs (p. ex., feuilles d'arbre, petites branches).
4. Ajoutez du compost "fini", si possible, de la terre à jardinage ou un produit de démarrage à vos résidus. Comme produit de démarrage, les boutiques phytosanitaires de la ville de Ouagadougou disposent de l'urée et du Trichoderma pour activer le compostage. De façon traditionnelle, les plumes de volaille, les excréments du poulailler et la cendre ont prouvé leur efficacité comme pour la mise en marche du processus de compostage.
5. Retournez souvent le tas pour l'aérer.

Mélanger - Aérer - Humidifier

Des règles simples vous permettent d'obtenir du compost en quelques mois :

- **Mélanger** à chaque fois que vous ajoutez des déchets pour faire démarrer le processus de fermentation :
 - Pour que le processus soit efficace, il faut alterner les déchets, à la fois des déchets secs (feuilles mortes, paille...), et déchets humides (herbes...).
 - Faites des couches pas trop épaisses (environ 20 cm pour chaque couche de matière organique)..
- **Aérer** est essentiel, car cela apporte l'oxygénation nécessaire au mélange. L'oxygène est vital aux micro-organismes qui interviennent dans le processus de décomposition des déchets.
- **Humidifier** : le tas de compost doit être assez humide. Toutes les 2 ou 3 semaines, retourner le tas de compost en mélangeant les couches du bas avec celles du haut, arroser si nécessaire, couvrir à nouveau jusqu'à pleine décomposition

À éviter dans le compostage domestique

Tout n'est pas compostable !

À la maison, trie vos déchets. Évitez :

- les matières synthétiques (nylon, etc.), métaux, verre ;
- les papiers glacés et/ou colorés, revues, photos ;
- les langes jetables, les déchets trop volumineux.

4.4 LES NUISANCES SONORES : VOUS N'ÊTES PAS OBLIGÉE DE LES SUBIR

Les sources de nuisances sonores sont diversifiées (ateliers de soudure, appareil de musique du voisinage, lieux de prière et de culte, etc.). Toutefois, si une entente entre voisins permet de régler le problème, les citoyens sont confrontés à des nuisances sonores provenant des bars qui sont souvent sources de conflits.

Dans la ville de Ouagadougou, il y a une nette prolifération de bars et débits de boissons.

Ces lieux, quelquefois installés de façon anarchique, parfois à proximité des maisons d'habitation, sont sources de nuisances de toutes sortes (nuisances sonores, bagarres, etc.) qui troublent la quiétude des habitants jusqu'à des heures indues, souvent jusqu'au petit matin.

Il est possible de réagir parce que chaque citoyen a droit à la tranquillité, c'est-à-dire de vivre dans la quiétude.

Conseils

- Se plaindre auprès des responsables lorsque les bruits émanent du voisinage, pendant les heures de repos;
- Si les bruits persistent, la police municipale peut être contactée afin de ramener la quiétude ;
- S'organiser entre voisins pour déposer une plainte auprès du propriétaire lorsque les bruits émanent des bars, restaurants, maquis et autres lieux de spectacles et de réjouissance aux heures de repos ou à proximité des maisons;
- En cas de persistance des bruits, saisir la police municipale. En effet, la police municipale est habilitée à protéger la population contre les nuisances sonores venant de ces lieux de réjouissance ou de prière.

V. DES NUMEROS UTILES

5.1 MAIS SI MALGRÉ TOUT, IL VOUS ARRIVAIT MALHEUR...

- Si vous ou une femme que vous connaissez avez été victime d'une agression, peu importe son importance, téléphonez immédiatement à la police secours et aux sapeurs pompiers en cas de blessures graves.
- Essayez de vous rappeler les principales caractéristiques physiques de votre assaillant (p. ex., son teint, sa carrure, sa taille, son poids, son âge, les vêtements qu'il portait). Si vous le pouvez, notez les détails et surtout, n'éliminez aucune preuve physique de l'agression, par exemple des cheveux sur vos vêtements ou des échantillons de peau sous vos ongles.
- Contactez les services d'aide psychologique et demandez de l'aide à vos proches.



NUMEROS D'URGENCE

Police nationale (police secours)	17
Gendarmerie nationale	16
	80 00 11 45
Sapeur Pompier	18
	112
	50 30 69 48
Hôpital	50 30 66 43
Centre National de Veille et d'Alerte (CNVA)	10 10

5.2 ET SI VOUS ÊTES CONFRONTÉE À DES PROBLÈMES D'INSALUBRITÉ ET DE TRANQUILLITÉ

- Si vos voisins, malgré toutes les sensibilisations, continuent à jeter les ordures, les eaux usées (de ménage, de toilette, etc.) et les excréta dans l'espace commun que représente la route, vous devez appeler la police municipale !
- Vous êtes dérangées dans votre sommeil à des heures tardives par des bruits de bars, de lieux de culte, etc.

La police municipale peut vous aider !

La Direction de la Police Municipale est située au secteur 15 de Ouagadougou, dans l'arrondissement de Bogodogo, sur le boulevard des Ten-soaba, au côté sud du rond-point Naba-Wobgo (communément appelé rond-point de la patte d'oie).



Numéro vert : 80.00.11.03

Numéro ordinaire : 50.38.24.19

Numéro portable : 70.00.83.41

E-mail: pmouaga@yahoo.fr

Site web: www.policemunicipaleouaga.bf

CONCLUSION

Le but de ce manuel était de présenter un certain nombre de mesures pour quelques types d'infractions qui touchent le plus les femmes et les jeunes filles. Ces quelques mesures proposées, loin d'être exhaustives, tentent tout de même de répondre au besoin de quiétude auquel aspirent les femmes et les jeunes filles pour s'épanouir en milieu urbain.

La nécessité de faire face aux problèmes d'insalubrité et de désordres divers est quotidienne et les quelques conseils que vous trouverez dans ce manuel pourront vous aider certainement à vous sentir bien dans vos quartiers respectifs.

C'est vrai que la violence n'est pas quotidienne mais cela ne signifie pas qu'elle ne fera pas un jour irruption dans votre vie. Certains gestes simples, ne requérant aucune force physique particulière, sont très efficaces, tout comme le développement d'un état d'esprit basé sur l'ouverture et la vigilance.

En suivant ces conseils, soyez assuré que bientôt, que cela soit chez vous ou dans la rue, **vos comportements renverra un signal fort**, démontrant à vos agresseurs potentiels qu'ils feraient mieux de passer leur chemin !

Espérons que ce petit guide, tout en améliorant votre bien-être dans votre espace de vie, vous aidera à **adopter des comportements et habitudes qui compliqueront la tâche aux assaillants** et qui feront de vous non plus une cible mais une menace.

RESTEZ VIGILANTES !

BIBLIOGRAPHIE

- Collectif, 2001, "Urbanisme et sécurité", *Les cahiers sécurité*, La documentation française, Paris
- Duplessis, Josée, Nova Envirocom, *Le compostage facilité: guide sur le compostage domestique*, 2006
- Dupré, Mickaël. *De l'engagement comportemental à la participation : élaboration de stratégies de communication sur le tri et la prévention des déchets ménagers* – 2009
- Foucault M., 1975, *Surveiller et punir*, éd. Gallimard
- Foucault M., 2004, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, éd. Gallimard - Seuil, Paris, coll. Hautes Études
- Guide de sécurité de la police, *Informations et conseils en matière de prévention de la criminalité*, Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), 2010, 1ère édition
- Meutchehe Ngomsi, C.A. (2010). *Contexte urbain et criminalité à Douala*. Thèse de Doctorat, *PhD.*, Université de Yaoundé I, Département de Géographie
- Ocqueteau F., 2001, "Cinq ans après la loi « vidéosurveillance » en France, que dire de son application ?", Notes et études, in *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 2001, n°43 - Urbanisme et sécurité, pp. 101-110.
- Ocqueteau F., 2006, "Les nécessaires repositionnements de la sécurité publique urbaine. Sécurité, exclusion et collectivités territoriales (2^{ème} partie)", GRALE, Thème 3 : violences urbaines, polices et responsabilités, in *Revue LAMY des collectivités territoriales*, 15, avril, pp. 75-92.
- Raymon Gassin, 1990, *Criminologie*, ed. Dalloz
- The crime triangle, Women' Self Defence Institute, 2012
- Vadrot C.-M., 2007, *La grande surveillance : caméras, ADN, portables, Internet, ...*, éd. du Seuil, Paris, coll. L'Histoire immédiate.

Sites web consultés

http://ottawapolice.ca/fr/CrimePrevention/SafetyAndPreventionTips/PersonalSafety/crime_prevention_women.aspx

http://toolkit.preventionducrimeottawa.ca/pg_BreakAndEnter.php?g_int_AppLanguageId=2

<http://news.doctissimo.fr/Sante/14-mesures-pour-renforcer-la-securite-routiere-25031>

<http://accident-de-la-route.comprendrechoisir.com/comprendre/prevention-accident-de-la-route>

http://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9curit%C3%A9_routi%C3%A8re_en_France

<http://news.abamako.com/h/10555.html>

<http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?mot47>

<http://droitfinances.commentcamarche.net/s/comment+eviter+les+cambriolages?qlc#k=9a89782f23337b23d9e3eec6d890f1ae>

www.defensepersonnelle.com

www.compost.org